

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

21 février

En 1631, Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, publie un mandement aux termes duquel tous les clercs qui voudraient recevoir les ordres sacrés sont tenus de «*se présenter quinze jours auparavant pour être interrogés et instruits gratuitement de leurs obligations et des fonctions de leurs ordres*». Après quelques objections, saint Vincent accepta de recevoir les ordinands au séminaire des Bons Enfants et désigna Jérôme Duchesne pour diriger cette première retraite parisienne (1).

En 1654, les Soeurs d'Angers reçoivent ce billet de sainte Louise : "*Vous tenez vos forces de la main de Dieu, aussi employez-les avec plaisir et joie pour Son Amour dans le Service des Pauvres... Encouragez-vous l'une l'autre et que les exemples que vous vous donnerez fassent plus que ne pourraient faire les paroles... Pratiquez surtout la sainte cordialité et le mutuel respect les unes envers les autres*". (R)

En 1928, à Paris, mort de M. Augustin Veneziani. Originaire du diocèse de Plaisance, il commença son ministère sacerdotal par l'enseignement de la philosophie aux étudiants de Monte-Citorio, pendant onze ans. En 1900, il fut chargé de remplacer le Procureur général de la Congrégation près le Saint-Siège et fut en même temps le postulateur de nos causes de béatification. Tous ces postes avaient mis en relief les qualités de M. Veneziani. Aussi, en 1909, le Père Fiat le choisit comme substitut de l'Assistant italien. Ce choix fut ratifié par l'Assemblée générale de 1914. A la Maison-Mère, M. Veneziani a donné l'exemple, non seulement de la parfaite régularité, mais aussi du travail courageux, le tout enrobé dans une délicieuse amabilité. En même temps que les fonctions d'assistant, M. Veneziani assumait la charge d'aumônier des Italiens de Paris. Pendant quinze ans, il s'en est arqué avec un beau dévouement surnaturel qu'attestent de nombreux témoignages parvenus à la Maison-Mère, à l'annonce de sa mort. Ainsi Mgr Chaptal, auxiliaire de Paris, écrivit : M. Veneziani «*avait bien l'esprit de saint Vincent de Paul ...il avait un goût particulier pour les plus misérables et pour ceux qui avaient fini, par lasser tout le monde* » (2).

En 1949, à Rome, le cardinal Canali, président de la commission pontificale pour l'Etat du Vatican, bénit et inaugure le *nouveau réfectoire* destiné aux ouvriers de la cité papale. Ce sont les Filles de la Charité qui auront la responsabilité de cette installation très moderne et du bon fonctionnement de ce réfectoire qui comporte trois cent seize places assises. Les Filles de la Charité en question, ce sont nos Soeurs de l'hospice Sainte-Marthe que Léon XIII a fondé en 1884 pour parer au danger d'une invasion de choléra dans la Ville Eternelle. Grâce à Dieu, l'épidémie ne se produisit pas, et pendant un certain temps, les soeurs n'eurent qu'à garder les clés de l'établissement. Depuis, leurs occupations se sont multipliées. Dans les annales de la maison, on garde le souvenir du pèlerinage des ouvriers de 1887. Cinq cent cinquante d'entre eux, des Français, furent hébergés par elles, et c'est chez elles que Léon Harmel, à cette occasion, prononça un discours coupé par toutes sortes d'acclamations et même par le cri de : «*Vivent les Sœurs de Saint-Vincent !* » (3).

En 1951, mort de Mgr Wang, Vicaire Apostolique d'Ankuo, sacré Evêque le 24 février 1938. Il dut un moment gagner sa vie en filant du coton et en fabriquant des boîtes d'allumettes. En 1950, dénoncé pour avoir enfreint une légère prescription légale, il fut condamné à balayer publiquement les rues de la ville. Après cette pénitence expulsé de sa résidence épiscopale, il se réfugia à l'orphelinat et supporta "tout" pour rester avec ses chrétiens. Il mourut au milieu d'eux. (R)

1) Coste I, pp. 298-299.

2) Annales, t. 93, pp. 306 sq.

3) Annales, t. 114-115, p. 56, et t. 53, pp. 67-69.

